

**Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du SCGT
du 17 juin 2022 à 20h30**

Etaient présents

Membres de droit du CA :

Présidentes / Présidents des Sections du SCGT :

Aïkido	Thierry Lecoeur	
Basket	Carlos Dos Santos	
Capoeira	Jorge Goncalves	
Cyclisme	Philippe Arnac	
Cyclotourisme	Christian Péré	Membre d'Honneur
Football	Jean-Pierre Demengel	
Gym Entretien-Fitness	Daniel Suzon	
Hand-Ball	Guillaume Febvret	
Jujitsu	Jean-Jacques Fiot	
Taekwondo	Aurélie Da Silva	
Tennis	Christian David	
Tennis de Table	Philippe Gamache	
Volley-Ball	Matthieu Thouvenot	

Représentante de la ville de Gretz : Isabelle Lenoir

Membres élus au Bureau du CA :

Président	Jean-Jacques Fiot
1er vice-président	Ghislain Guerlot
2ème Vice-président	Christian David
Secrétaire Générale	Christine Norture
2ème Secrétaire adjoint	Mohand Baadache
Trésorier Général	René Calcul
Trésorier adjoint	Aurélie Da Silva

Etaient absents

Membres de droit du CA:

Badminton	Guillaume Zieger	excusé donne pouvoir à Philippe Gamache
Gym Artistique	Laure Lefebvre	excusée
Judo	Pierre Pasco	
Karaté	Thierry Ly	représenté en AG par Stéphane Préaubert
Vietvodao	Emilie Bonnard	excusée
Ville de Gretz	Thierry Diguët	excusé
Ville de Tournan	Madani Khaloua, Fabien El Mkelleb	excusés

Membre du Bureau du CA :

1ère Secrétaire adj. Gaëlle Jourdain excusée donne pouvoir à Jean-Jacques Fiot

Membre d'Honneur : André Daudet excusé

SPORTING CLUB GRETZ-TOURNAN
Mairie de Gretz – 69 rue de Paris-77220 GRETZ ARMAINVILLIERS

Le **17 juin 2022**, à 20h30, les membres de l'association **Sporting Club Gretz-Tournan** (SCGT) se sont réunis à la salle « Claudie Haigneré », Mairie de Gretz-Armainvilliers, en **Assemblée Générale Ordinaire** sur convocation du président.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents (Membres du CA, Représentants des Mairies et Membres d'Honneur) soit en leur nom propre soit en tant que mandataire.

L'Assemblée était présidée par Monsieur Jean-Jacques Fiot, Président de l'association.

Plus de la moitié des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 7 des statuts.

Le Président remercie toutes les personnes présentes, dont : la représentante de mairie de Gretz, le membre d'honneur et les membres du CA, puis, rappelle l'Ordre du Jour :

1. Préalable
2. Rapport moral du Président
3. Rapport financier du Trésorier
4. Rapport moral de chaque Section
5. Renouvellement des membres du CA/ élection du Bureau du CA
6. Informations diverses
7. Questions diverses

1) **PREALABLE :**

a. Désignation d'un(e) secrétaire de séance :

A l'unanimité, Christine NORTURE est désignée secrétaire de séance.

b. Présentations :

Afin de faciliter la communication, le Président présente toutes les personnes de l'assemblée : la représentante de la mairie de Gretz, les membres du Bureau du CA ainsi que les représentants de chaque section.

c. Feuille d'émargement :

Ghislain GUERLOT, 1^{er} vice-président s'est assuré du bon établissement de la feuille d'émargement qui doit être signée par les membres présents (Membres du CA, Représentants des Mairies et Membres d'Honneur), soit en leur nom propre, soit en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe IV du présent compte-rendu.

d. Coordonnées des représentants des Sections :

Ghislain GUERLOT, prend en compte les dernières modifications des coordonnées des représentants des sections (Président, Secrétaire, Trésorier et adresse postale).

RAPPEL : chaque Section est tenue de communiquer tout changement des représentants de son Comité Directeur, au Bureau du CA.

e. Tenue de la séance :

Afin de raccourcir les échanges verbaux et éviter les dilutions, nous adoptons la proposition de limiter nos propos. C'est la Secrétaire Générale Christine NORTURE qui tient le rôle de « gardien du temps ».

2) **RAPPORT MORAL du SCGT (Annexe I) :**

Le Président présente son rapport moral.

⇒ Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

3) **RAPPORT FINANCIER du SCGT (Annexe II) :**

Présenté par René CALCUL, Trésorier Général, le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Quitus est donné au trésorier.

Le Trésorier Général aborde le sujet des logiciels de comptabilité. Il testera plusieurs propositions offertes sur le marché afin de déterminer quel logiciel le SCGT devra acheter.

René CALCUL annonce qu'il démissionnera au maximum dans 2 ans.

4) **RAPPORT MORAL de chaque SECTION (Annexe III) :**

Christian DAVID assure l'appel et le pointage des Sections.

Etant donné les circonstances passées ..., peu de Sections ont pu se réunir en AG, mais chaque Section représentée présente, au moins oralement, son activité des années passées.

Elles devront donc, maintenant, se réunir dès que possible afin de transmettre leur compte-rendu d'AG.

Le Président de la Section FOOTBALL a démissionné la semaine dernière !

Le Président du SCGT remercie sincèrement **Jean-Pierre DEMENGEL** pour son travail de qualité qui a conduit à la réussite les équipes de cette discipline ! L'augmentation du nombre d'adhérents et la « montée » de divisions de ses équipes en sont la meilleure preuve.

Merci Jean-Pierre !

5) **VOTES de l'ASSEMBLEE GENERALE et VOTES du Conseil d'Administration**

a. **Rappel de notions SCGT :**

Afin d'éviter de nombreuses confusions, le Président tient à redonner les définitions de base de l'organisation du SCGT, le **Conseil d'Administration** est constitué :

- Des « **membres de droit** » : présidentes/présidents des Sections et élu(e)s municipaux chargés de représenter leur ville.
- Des « **membres élus** au CA » lors d'une AG, renouvelables tous les 4 ans.

b. **Votes de l'Assemblée Générale**

Lors d'une **Assemblée Générale**, toute personne âgée d'au moins 16 ans, à jour de ses cotisations depuis au moins 6 mois pourra prendre part aux votes de l'AG.

Par exemple : élection de membres des Sections au CA.

c. Votes du Conseil d'Administration

Seuls les **membres du CA** représentant leur **Section** prennent part aux votes.

Toutefois, un membre du CA absent aura pu se faire représenter par un autre membre du CA, mandaté par un pouvoir.

Pour les votes du **Conseil d'Administration**, Christian DAVID rappelle à tous, le « mode d'attribution du nombre de voix par Section ».

Principe : Au sein du CA, ce sont les Sections du SCGT qui votent !

Chaque Section représente un nombre de voix qui est proportionnel au nombre de ses adhérents (Annexe V) :

- ⇒ 8 voix si le nombre d'adhérents est < à 100,
- ⇒ 9 voix si au moins 100 adhérents mais moins de 200,
- ⇒ 10 voix si au moins 200 adhérents mais moins de 300,
- ⇒ ... ,
- ⇒ 14 voix si au moins 600 adhérents mais moins de 700 (maximum actuel) ;

Ensuite, Christian annonce à chaque Section son nombre de voix et précise que les nombres d'adhérents sont ceux de l'AG du 31/01/2020.

C'est ainsi, que le **Conseil d'Administration** élit les **membres du Bureau du CA**

- Une fois élus, après s'être retirés, les membres du Bureau du CA votes pour se répartir les rôles (président, 1^{er} vice-président, ...).

Précision : En fonction du nombre d'élus au Bureau du CA et des préférences des élus pour l'attribution des rôles dans le Bureau, il est possible que des membres du CA faisant partie du Bureau du CA ne soit pas affecté à un rôle précis ».

6) **RENOUVELLEMENT des MEMBRES du CA / ELECTION du BUREAU du CA :**

a. Membres élus démissionnaires

Conformément aux STATUTS du SCGT et par le jeu du renouvellement par ¼, Ghislain GUERLOT et Mohand BAADACHE, tous deux membres élus au CA, se sont proposés (antérieurement par mails au Président) comme démissionnaires, mais chacun, pose à nouveau sa candidature.

b. Election des membres du CA

Après le vote des Sections, Ghislain GUERLOT et Mohand BAADACHE deviennent à nouveau membres élus au CA du SCGT, et ceci pour une durée de 4 ans.

c. Election des nouveaux membres au Bureau du CA

Un « membre de droit », actuellement Président de la Section Tennis de Table ainsi que Ghislain GUERLOT et Mohand BAADACHE se sont proposés, antérieurement par mail au Président, pour rejoindre le Bureau du CA.

Ce sont donc les membres du CA qui votent pour l'admission ou non de ces candidats au Bureau du CA.

A l'issue de ce vote, Philippe GAMACHE, Ghislain GUERLOT et Mohand BAADACHE sont élus à l'unanimité « Membres du Bureau du CA du SCGT ».

d. Attribution des postes du bureau

Les membres du Bureau décident alors de la répartition des rôles.

Après les différents votes, le nouveau Bureau du CA du SCGT est le suivant :

Jean-Jacques FIOT	est réélu	Président	à l'unanimité
Ghislain GUERLOT	est réélu	1 ^{er} Vice-président	à l'unanimité
Christian DAVID	est réélu	2 ^{ème} Vice-président	à l'unanimité
Christine NORTURE	est réélue	Secrétaire générale	à l'unanimité
Gaëlle JOURDAIN	est réélue	1 ^{ère} Secrétaire adjointe	à l'unanimité
Mohand BAADACHE	est réélu	2 ^{ème} Secrétaire adjoint	à l'unanimité
René CALCUL	est réélu	Trésorier général	à l'unanimité
Aurélié Da SIVA	est réélue	Trésorière adjointe	à l'unanimité
Philippe GAMACHE	est élu	Membre du Bureau	à l'unanimité

A l'issue de cette élection, le Président du SCGT, Jean-Jacques FIOT, annonce qu'il démissionnera, au maximum, lors de la première Assemblée Générale Ordinaire de la saison 2023 / 2024.

Nb : Sachant que l'équipe actuelle est constituée d'amis, de copains en qui la confiance est de rigueur, il se pourrait que d'autres membres démissionnent aussi !

Il est donc d'actualité de réfléchir au remplacement des futurs démissionnaires en recherchant, dès maintenant, les « bonnes volontés » aptes à prendre les places libérées !!

7) **INFORMATIONS**

a. **Plusieurs questions portent sur la gestion du SMAVOM**

Depuis l'arrivée de la nouvelle équipe dirigeante, de nombreuses choses se sont améliorées. La gestion des gymnases assurée maintenant par Stéphane LEBON donne toute satisfaction aux utilisateurs. La mise en place des systèmes de contrôle des « entrées / sorties » devant apporter plus de souplesse aux utilisateurs. Par contre, certaines Sections du SCGT ne comprennent pas que le montant de l'heure-annuelle facturée ne soit pas en diminution !

JJ Fiot répète ce que le Président du SMAVOM a précisé lors d'un Conseil Syndical (où les représentants de nos 2 villes étaient présents) : les économies réalisées sur le poste « frais de gardiennage » ne compensent pas encore le montant des investissements engagés (système de contrôle des entrées/sorties principalement).

b. **Le SCGT fait actuellement l'objet d'un contrôle URSSAF**

Actuellement, seules les Sections employant des salariés sont soumises au contrôle. *Ce qui n'exclut pas que les autres Sections ... un jour ... le soient aussi !*

L'inspecteur du recouvrement nous a demandé quelques précisions sur des écritures. JJ Fiot coordonne les réponses des Sections afin de les transmettre en une seule fois.

c. TRES IMPORTANT => Données de la saison à fournir par chaque Section au Bureau du CA, en fin de saison sportive (du 1^{er} septembre au 31 août), conformément à l'article 6 du Règlement Intérieur :

Afin de permettre la remontée des informations vers les 2 Mairies et le Département => Les Sections doivent obligatoirement transmettre au Bureau du CA du SCGT les données suivantes :

- les nombres d'adhérents : licenciés (et éventuellement non licenciés)
- leur ventilation en 2 tranches d'âges : « moins de 18 ans » et « 18 ans et + »
- leur ventilation par villes (Gretz, Tournan, autres villes du périmètre SMAVOM, et autres villes de résidence des adhérents)
- plus récemment, la ventilation « hommes / Femmes »

Puis, lors des contrôles financiers :

- les données comptables / financières

d. Chaque Section doit expliquer le détail de la cotisation demandée à chacun de ses adhérents (conformément à l'article 8 et 11 du Règlement Intérieur), à savoir, indiquer à quoi correspondent les 3 montants :

- de la licence
- de l'adhésion, avec éventuellement la majoration « hors Gretz-Tournan »
- de l'enseignement (seul montant sur lequel peut s'appliquer une remise)

e. Nouvelles informations concernant les difficultés rencontrées en cours d'année :

- Afin d'éviter que les ennuis financiers rencontrés par la Section **Gymnastique Artistique** ne se reproduisent !
- Afin de s'assurer que des Sections ne font plus payer à leurs adhérents les montants des licences qu'elles ne prennent pas !

- Afin de vérifier que toutes les dépenses ont bien leurs justificatifs en regard => Il ne faut pas oublier que toute facture, tout défraiement (IK ou autre), doit être justifié !
- etc...

⇒ **Nous allons reprendre les « contrôles financiers détaillés ».**

f. Date des Forums de Gretz et de Tournan

Les représentants des villes nous confirment que les forums auront lieu :

⇒ le samedi **3 septembre 2022**

8) QUESTIONS DIVERSES

➤ ***Transmises par mail antérieurement :***

La Section « Gymnastique Entretien-Fitness » demande au Président que des accusés de réception des documents transmis soient systématiques afin de savoir si le mail de rappel lui est destiné au non !

Jean-Jacques FIOT précise que les mails concernent les Sections « **destinataires** » à qui les éléments sont à nouveau demandés.

Les Sections qui figurent, pour information, dans la rubrique « **CC** » (copies) ne sont donc plus concernées par la demande !

➤ ***Enoncées « sur place » :***

a. Certains demandent que le « Tableau des coordonnées des Responsables des Sections » soit transmis, en plus des mairies, à toutes les sections du SCGT !

Nous savons que certains des représentants des Sections ne souhaitent pas transmettre leurs coordonnées => nous reprendrons donc cette question lors du prochain CA.

b. La Section « Volley » souhaiterait pouvoir disposer, ponctuellement, d'une journée complète dans un gymnase !

Le Bureau du CA répond qu'il faut d'abord :

- Voir quels gymnases possèdent un aménagement compatible avec la discipline
- Demander si d'autres Sections pourraient « prêter » du temps ?
 - ⇒ Donc pas de réponse immédiate !

c. La Section « Basket » souhaiterait disposer d'un gymnase le samedi après-midi !

Le Bureau du CA ne peut répondre qu'un examen de la situation est nécessaire.

⇒ Donc pas de réponse immédiate !

d. La Section « Hand » souhaiterait des créneaux supplémentaires !

Le Bureau du CA ne peut répondre qu'un examen de la situation est nécessaire.

⇒ Donc pas de réponse immédiate !

e. La Section « Vietvodao », actuellement gérée par l'épouse de Patrick LIHAU, est devenue une charge trop lourde pour elle !

- devant toujours supporter l'absence de Patrick,
- gérant seule le Bureau de la Section,
- ... sans oublier la charge familiale (3 enfants)

Emilie nous annonce qu'elle va devoir laisser la Section Vietvodao ... !

A priori, sans nouveaux membres d'un Bureau SCGT, la Section sera fermée !

f. Les Sections utilisatrices des infrastructures du SMAVOM voudraient pouvoir reprendre leurs premiers entraînements dès le mardi 16 août 2022 :

Le Bureau du CA transmettra rapidement cette demande

g. STATUTS du SCGT et Règlement Intérieur

Le Président nous informe également que les **STATUTS**, en raison des 2 années d'arrêt, sont toujours en cours de réécriture ; la tâche est longue et ardue.

Le **Règlement Intérieur** que chaque Section doit posséder, est le reflet du **RI** de base du SCGT, modifié selon les spécificités des Sections et adopté par le Bureau du CA.

h. Salle polyvalente de Gretz : demandes en attente de réalisation

- La Section Tennis de Table souhaiterait que la commune ajoute une rampe lumineuse de chaque côté de la salle, les trois rampes médianes ne suffisent pas à fournir un éclairage suffisant.
- La demande WI-FI de la salle n'est pas encore satisfaite.

i. Au gymnase Victor Hugo, la Section Gymnastique Artistique demande à récupérer des créneaux abandonnés antérieurement et actuellement occupés par d'autres Sections ?

Cette question délicate sera traitée par le Bureau du CA qui prendra en compte les réponses des Sections concernées.

REMUNERATIONS / INDEMNISATIONS :

(sujet qui n'a pu être traité pendant 2 ans, mais qui reste d'actualité)

Plusieurs questions ont porté sur les différents modes de « rémunérations ou indemnités » :

- des enseignants => professeurs, entraîneurs, moniteurs, assistants, ... !
- des bénévoles !

Afin de clarifier ce sujet et d'apporter des réponses aux questions posées, nous avons déjà décidé de constituer une **commission** chargée de traiter ce sujet, évidemment complexe.

C'est Christine NORTURE qui pilotera cette commission, accompagnée de Christian DAVID dans un premier temps. Ensuite d'autres membres du Bureau du CA les rejoindront ainsi que Guillaume ZIEGER concerné aussi par ce thème de réflexion.

Le Président du SCGT remercie la ville de Gretz d'avoir autorisé que cette AG se déroule dans la salle « **Claudie Haigneré** » aujourd'hui.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question posée, la séance est levée à 23h35

S'ensuit le partage du verre de l'amitié.

Le Président



La secrétaire de séance



Pièces jointes :

- Annexe I Rapport Moral du SCGT
- Annexe II Rapport Financier du SCGT
- Annexe III Rapport Moral des Sections
- Annexe IV Feuille d'émargement, pouvoirs et candidatures
- Annexe V Nombre de voix par Section

ANNEXE I

SCGT : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 17 juin 2022

RAPPORT MORAL du SCGT : années 2020 à 2022

I. Mise à jour des coordonnées des responsables des sections

Suivi des évolutions du tableau récapitulatif concernant les coordonnées des principaux membres des sections, puis transmissions aux 2 mairies.

II. Accès aux comptes des Sections

Après autorisations, le SCGT a pu exceptionnellement effectuer directement des mouvements sur les comptes des Sections (remplacement d'un Trésorier absent par exemple).

III. Difficultés rencontrées par les sections

➤ **Section Gymnastique Artistique :**

A la reprise de la Section par Laure Lefebvre, nous avons pu constater les « abus » de la Trésorière et des enseignants, ceci au détriment des finances de la Section.

Laure a reconstitué une nouvelle équipe.

Remarque : Depuis plusieurs années, il existe un arrangement avec la Gym Entretien-Fitness qui prête un créneau au gymnase Victor Hugo.

➤ **Section Gymnastique Entretien-Fitness :**

Depuis son affiliation à une fédération, la Section bénéficie maintenant de la subvention départementale.

➤ **Section Karaté :** tous les remboursements au SCGT ont eu lieu selon les arrangements convenus jusqu'en 2020. Le Section Karaté perçoit maintenant la totalité des paiements des adhérents !

➤ **Section Viet Vo Dao :**

Depuis le décès de Patrick, c'est son épouse Emilie BONNARD qui a repris la présidence de la Section.

IV. Salle polyvalente de GRETZ

Pendant les travaux de réfection de la toiture de la salle polyvalente, les sections utilisatrices (sauf le JUDO) ont été accueillies au Dojo intercommunal d'Ozoir ou au gymnase Victor Hugo de Gretz.

Aujourd'hui, la Section Capoeira conserve des créneaux à Ozoir et la Section Taekwondo dispose toujours d'un créneau à VH.

V. SMAVOM.

Depuis la mise en place de la nouvelle équipe dirigeante du SMAVOM, les relations se sont grandement améliorées. La nomination de l'agent Stéphane LEBON comme responsable des gymnases, permet de gérer intelligemment l'utilisation des infrastructures.

La mise en place des systèmes de contrôle apporte aussi plus de souplesse aux Sections.

VI. Travail en commission

Les différentes commissions prévues en janvier 2020 n'ont pas eu lieu !!!

Obligations salariales => vérifier que le SCGT remplisse bien ses obligations patronales => comme les entretiens des salariés => en attente

Les Statuts et le Règlement Intérieur => les actualiser (travail suspendu !)

VII. PASS'SPORT

Pour les sections concernées par les **Pass'Sport**, Opération commencée en 2021 et reconduite jusqu'à fin février 2022 où elle devient applicable aussi aux handicapés de 16 à 30 ans bénéficiant déjà de l'AAH.

Toutes les demandes de remboursement transmises à JJF ont été saisies. L'Île de France, via le Comité olympique de Seine et Marne, assura le remboursement.

⇒ les **323 demandes** représentaient **16 150 €**

Après traitement, les remboursements perçus par le SCGT ont été reversés par virements aux Sections :

- le premier de 12 550 € le 07/12/2021,
- le second de 2 450 € le 12/01/2022,
- le troisième de 1 100 € le 16/05/2022.

nb : seuls les derniers 50 € sont restés « coincés » dans les tuyaux !!!

Le président du SCGT

BILAN AU 31/12/2021

ACTIF	PASSIF				2021	2020	(2021/2020)	2021	2020	(2021/2020)
	2021		Valeur Nette	FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES						
	Valeur d'acquisition	mortissement								
ACTIF IMMOBILISE										
- Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	Fonds propres :	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Immobilisations corporelles (mobiliers et matériels)	0,00	0,00	0,00	- Fonds Associatif sans droit de reprise	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Immobilisations financières (titres et dépôts de garantie)	0,00	0,00	0,00	dont sub d'invest à des biens renouvelables par l'asso.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
				- Réserves	119 075,99	117 086,40	1 989,59	0,00	0,00	0,00
				- Report à nouveau	198,59	10 221,46	-10 022,87	0,00	0,00	0,00
				- Résultat de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
				Autres fonds associatifs :	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
				dont sub d'invest à des biens non renouvelables par l'asso.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I	0,00	0,00	0,00	TOTAL I	119 274,58	127 307,86	-8 033,28			
ACTIF CIRCULANT				PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Stocks	0,00	0,00	0,00	TOTAL II	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Avances et acomptes versés sur commande	0,00	0,00	0,00	FONDS DEDIES						
- Créances clients	7 849,04	0,00	7 849,04	- sur subventions de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Autres créances	0,00	0,00	0,00	- sur autres ressources	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
dont subventions à recevoir	0,00	0,00	0,00	DETTES						
- Valeurs mobilières de placement	0,00	0,00	0,00	- Emprunts et dettes assimilées plus d'un an	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Disponibilités (autres que caisse)	23 374,65	0,00	23 374,65	- Emprunts et dettes financières à moins d'un an	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Caisse	0,00	0,00	0,00	- Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
				- Fournisseurs et comptes rattachés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
				- Autres	5 655,23	3 199,79	2 455,44	5 655,23	3 199,79	2 455,44
TOTAL II	31 223,69	0,00	31 223,69	TOTAL III	5 655,23	3 199,79	2 455,44	5 655,23	3 199,79	2 455,44
COMPTES DE REGULARISATION ACTIF				COMPTES DE REGULARISATION PASSIF						
- Charges constatées d'avances	93 706,12	0,00	93 706,12	- Produits constatés d'avance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL III	93 706,12	0,00	93 706,12	TOTAL IV	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL ACTIF	124 929,81	0,00	124 929,81	TOTAL PASSIF	124 929,81	130 507,65	-5 577,84	130 507,65	-5 577,84	-5 577,84

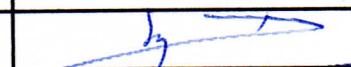
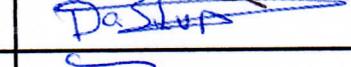
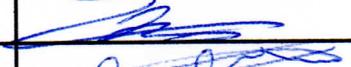
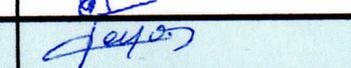
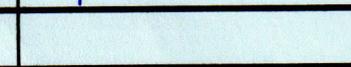
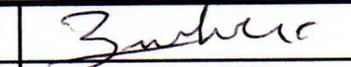
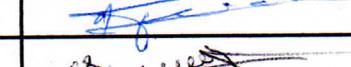
COMPTE DE RESULTAT 2021

PRODUITS D'EXPLOITATION	AU 31/12/2021	AU 31/12/2020	Ecart (2021/2020)
Ventes de produits finis, prestations de service et marchandises (70)	23 799,46	26 150,70	-2 351,24
Production stockée et immobilisée (71 et 72)	0,00	0,00	0,00
Subventions d'exploitation (74)	98 400,00	121 325,55	-22 925,55
Autres produits de gestion courante (75)	82,94	0,00	82,94
Dont :			
- Cotisation	0,00	0,00	0,00
- Produits divers de gestion courante (dans...)	82,94	0,00	82,94
Reprises sur amortissements et provisions (781)	0,00	0,00	0,00
Transfert de charges (791)	18 598,52	17 394,59	1 203,93
TOTAL I	140 880,92	164 870,84	-23 906,98
CHARGES D'EXPLOITATION	AU 31/12/2021	AU 31/12/2020	Ecart (2020/2019)
Achats matières premières et marchandises	0,00	600,00	-600,00
Services extérieurs	1 687,18	2 334,30	-647,12
Dont :			
- Sous-traitance	0,00	0,00	0,00
- Locations et charges	0,00	0,00	0,00
- Entretien, réparations et maintenance	0,00	0,00	0,00
- Primes d'assurances	1 687,18	2 334,30	-647,12
- Etudes, documentations, séminaires, conférences	0,00	0,00	0,00
Autres services extérieurs	11 272,00	37 336,87	-26 064,87
Dont :			
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 002,00	780,00	222,00
- Publicité, relations publiques	0,00	0,00	0,00
- Déplacements, missions et réceptions	0,00	533,92	-533,92
- Frais postaux et frais de télécommunication	0,00	0,00	0,00
- Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00
- Cotisations diverses	10 270,00	36 022,95	-25 752,95
Impôts et taxes	94,63	1 689,63	-1 595,00
Charges de personnel	37 108,62	40 574,58	-3 465,96
- Rémunération du personnel	19 486,09	18 887,39	598,70
- Charges de sécurité sociale et de prévoyance	17 622,53	21 687,19	-4 064,66
Autres charges courantes	90 533,00	72 189,95	18 343,05
Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
TOTAL I	140 695,43	154 725,33	-14 029,90
Résultat d'exploitation	185,49	10 145,51	-9 960,02
Produits financiers	15,41	128,16	-112,75
Charges financières	2,31	5,60	-3,29
Résultat financier	13,10	122,56	-109,46
Résultat courant	198,59	10 268,07	-10 069,48
Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
Dont :			
- Produits de cessions des éléments actif cédés (cpte 775)	0,00	0,00	0,00
- Quote-part des sub d'invest. virées au compte de résultat (compte 777)	0,00	0,00	0,00
Charges exceptionnelles	0,00	46,61	-46,61
Dont :			
- Valeurs comptables des éléments d'actif cédés (compte 675)	0,00	0,00	0,00
Résultat exceptionnel	0,00	-46,61	46,61
Impôt sur les sociétés	0,00	0,00	0,00
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs (+)	0,00	0,00	0,00
Engagement à réaliser sur ressources affectées (-)	0,00	0,00	0,00
Résultat de l'exercice : excédent (+)	198,59	10 221,46	-10 022,87

Evaluation des contributions volontaires en nature

Produits			
- Bénévolat	0,00	0,00	0,00
- Prestations en nature	0,00	0,00	0,00
- Dons en nature	0,00	0,00	0,00
Total évaluation produits	0,00	0,00	0,00
Charges			
- Secours en nature	0,00	0,00	0,00
- Mise à disposition gratuites de biens et services	0,00	0,00	0,00
- Personnel bénévole	0,00	0,00	0,00
Total évaluation charges	0,00	0,00	0,00

S.C.G.T : Assemblée Générale Ordinaire du 17 JUIN 2022

SECTION	NOM / Prénom	Mandat	Signature	
MEMBRES de DROIT : Présidents (ou représentants) des 18 sections				
1	AIKIDO			
2	BADMINTON	oui		
3	BASKET	oui		
4	CAPOEIRA			
5	CYCLISME			
6	CYCLOTOURISME			
7	FOOTBALL			
8	GYM ARTISTIQUE			
9	GYM ENTRETIEN-FITNESS			
10	HAND-BALL			
11	JUDO			
12	JUJITSU			
13	KARATE			
14	TAEKWONDO			
15	TENNIS			
16	TENNIS DE TABLE			
17	VIET VO DAO	oui		
18	VOLLEY-BALL			
19	REPRESENTANT de GRETZ			
20	REPRESENTANT de GRETZ			
21	REPRESENTANT de TOURNAN			
22	REPRESENTANT de TOURNAN			
1	CONSEIL d'ADMINISTRATION : membres de droit et membres élus :	MOHAND BAADACHE		
2		RENE CALCUL		
3		CHRISTIAN DAVID		
4		JEAN-JACQUES FIOT		
4		GHISLAIN GUERLOT		
5		GAELE JOURDAIN	oui	
5		CHRISTINE NORTURE		
6	AURELIE SERAULT			
MEMBRE d'HONNEUR :		ANDRE DAUDE		

SCGT 2021 / 2022		Nbre ADHERENTS à fin 08 2019	Nbre de voix / section			
Liste des SECTIONS			Base	/100	Supp.	TOTAL
1	AÏKIDO	34	8	0	0	8
2	BADMINTON	142	8	1	1	9
3	BASKETBALL	118	8	1	1	9
4	CAPOEIRA	45	8	0	0	8
5	CYCLISME	38	8	0	0	8
6	CYCLOTOURISME	64	8	1	0	8
7	FOOTBALL	602	8	6	6	14
8	GYM ARTISTIQUE	286	8	3	2	10
9	GYM ENTRETIEN-FITNESS	171	8	2	1	9
10	HANDBALL	125	8	1	1	9
11	JUDO	314	8	3	3	11
12	JUJITSU	25	8	0	0	8
13	KARATE	116	8	1	1	9
14	TAEKWONDO	47	8	0	0	8
15	TENNIS	98	8	1	0	8
16	TENNIS de TABLE	63	8	1	0	8
17	VIETVODAO	31	8	0	0	8
18	VOLLEY	22	8	0	0	8
		2 341	144		16	160
					corum :	81

Nbres reconduits
pour l'AG
du 17 JUIN 2022

101	200	1
201	300	2
301	400	3
401	500	4
501	600	5
601	700	6
701	800	7
801	900	8
901	1000	9